



carif oref

Ile de La Réunion

# ANIMATION EMPLOI ET FORMATION À LA RÉUNION *ET SPORT*

N° 41



Direction  
de la jeunesse, des sports  
et de la cohésion sociale

En croisant différentes sources de données, les travaux de l'observatoire des métiers de l'animation et du sport à La Réunion permettent de préciser les volumes et les tendances de l'emploi et de l'activité.

## MÉTIER

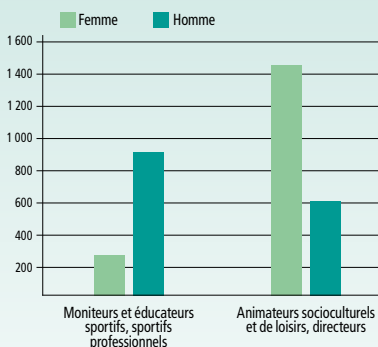
3 238 actifs en emploi sont recensés en 2013 (source INSEE RP2013) sur les professions de moniteurs éducateurs sportifs et animateurs socio-culturels : 1 184 moniteurs éducateurs sportifs, 2 009 animateurs socio-éducatifs et 45 directeurs de centres de loisirs, avec une majorité de femmes parmi les animateurs (70 %) et d'hommes parmi les éducateurs sportifs (77 %).

Les métiers caractéristiques du secteur ont connu une **progression moyenne annuelle** entre 2008 et 2013 de **5 %**, identique pour les moniteurs et éducateurs sportifs et les animateurs socioculturels.

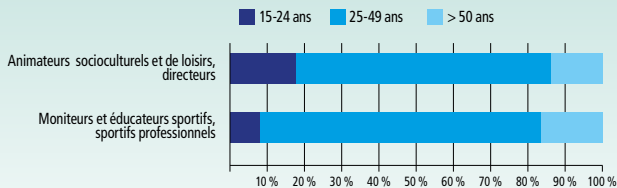
Avec la réforme des rythmes scolaires, cette croissance des actifs en emploi s'est poursuivie entre 2013 et 2016, notamment dans les métiers d'animateurs socioculturels.

Les éducateurs sportifs ont une moyenne d'âge supérieure à celle des animateurs, avec 17 % de plus de 50 ans contre 14 % seulement pour les animateurs. Elle reste bien inférieure à celle constatée sur l'ensemble des actifs de La Réunion (24 % de plus de 50 ans).

Moniteurs éducateurs sportifs et animateurs de loisirs selon le sexe



Moniteurs éducateurs sportifs et animateurs de loisirs selon l'âge



## CRÉATION D'ASSOCIATIONS DANS LE DOMAINE SPORT ET LOISIRS

260 associations<sup>(1)</sup> en moyenne sont créées chaque année dans le secteur du sport et des loisirs, soit 24 % des plus de mille créations d'associations constatées annuellement à La Réunion ces 5 dernières années (moyenne de 1 062 associations créées par an, tout secteur confondu).

L'objet culturel est également à l'origine d'un réel dynamisme, avec 220 créations d'associations par an<sup>(2)</sup> sur les 5 dernières années. Il convient de nuancer ces données avec la mise en sommeil d'associations difficilement chiffrable.



<sup>(1), (2)</sup> Sources : Panorama de la vie associative à La Réunion de Recherches et Solidarités.

## LA FORMATION

L'offre de formation 2015-2016  
(pour une certification en 2016)

Formation	Niv.	Places offertes 2015-2016	Inscrits
CQP Animateurs loisirs sportifs		ND	163
CQP Animateurs périscolaires		ND	102
<b>DIPLÔME D'ÉTAT JEUNESSE ET SPORT</b>			
BAPAAT	V	54	45
NIVEAU V		54	45
BP JEPS Activités Physiques pour Tous	IV	36	19
BP JEPS AGFF Haltère musculation et forme sur plateau / Forme en cours collectifs	IV	36	16
BP JEPS Natation	IV	64	20
BP JEPS Animation sociale	IV	80	63
BP JEPS Loisirs tout publics	IV	40	38
BP JEPS Technique de l'information et de la communication	IV	20	17
BP JEPS Éducation à l'environnement vers un développement durable	IV	20	10
NIVEAU IV		296	183
DE JEPS Développement de projets, territoires et réseaux	III	20	12
DE JEPS Animation sociale	III	20	5
DE JEPS Plongée	III	15	11
NIVEAU III		55	28
ENSEMBLE diplômés d'état		405	256
<b>DIPLÔMES UNIVERSITAIRES</b>			
Licence STAPS (3 <sup>ème</sup> année) Éducation motricité	II	ND	89
Licence STAPS (3 <sup>ème</sup> année) Management	II	ND	17
Licence STAPS (3 <sup>ème</sup> année) APA	II	ND	30
Licence professionnelle médiation et gestion de projets culturels	II	ND	20
ENSEMBLE diplômés universitaires			156

## LES DIPLÔMÉS

Évolution diplômés 2012-2016

Diplômes	Niv.	Nombre de diplômés en...				
		2012	2013	2014	2015	2016
BAFA		454	374	501	589	507
BAFD		21	20	25	18	18
CQP ALS		ND	ND	ND	133	135
CQP APS		ND	ND	ND	96	77
<b>DIPLÔME D'ÉTAT JEUNESSE ET SPORT</b>						
BAPAAT	V	39			29	46
NIVEAU V		39			29	46
BPJEPS Animation	IV	19	22	41	61	67
BPJEPS Sport	IV	33	53	26	109	65
BEES 1 <sup>er</sup> Degré <sup>(1)</sup>	IV	48				
NIVEAU IV		100	75	67	170	132
DE JEPS Animation	III		15		17	8
DE JEPS Sport	III	52	64	54	30	21
DES JEPS Animation	II	1	2	1		
DES JEPS Sport	II		1	6	1	
NIVEAU III et II		53	82	61	48	29
ENSEMBLE diplômés d'état <sup>(2)</sup>		192	157	128	247	207
<b>DIPLÔMES UNIVERSITAIRES</b>						
Licence STAPS Éducation motricité	II	30	38	41	63	57
Licence STAPS Management	II	10	10	16	14	14
Licence STAPS APA	II	20	17	13	28	25
Licence professionnelle médiation et gestion de projets culturels	II	11		17	16	
Master STAPS	I	18		8		
ENSEMBLE diplômés universitaires		89	65	95	121	96

## INSERTION PROFESSIONNELLE

Taux d'insertion professionnelle 2017 des diplômés d'état (sortis de formation entre le 1/05/2015 et le 30/04/2016)

DIPLÔMÉS	NOMBRE DE DIPLÔMÉS	RÉSULTATS ENQUÊTE INSERTION			
		Nombre de réponses	Stagiaires en emploi avant la formation	Stagiaires en emploi en janvier 2017	Dont en lien direct avec le diplôme
BAPAAT Animation	29	18	9	3	1
BP Animation	55	29	13	18	10
BP Sport	73	42	14	32	22
DE JEPS Animation sociale	18	12	7	8	4
DE JEPS Tennis et badminton	8	3	1	3	
ENSEMBLE	183	104	44	64	37

<sup>(1)</sup> BEES abrogé progressivement depuis 2012 ; <sup>(2)</sup> Diplômes d'état obtenus par la voie de la formation, de la VAE ou de l'équivalence

# L'ACTIVITÉ (SUITE)

## EMPLOYEURS ET SALARIÉS DU PRIVÉ

En décembre 2015, 200 clubs sportifs employeurs (sur les 1 650 clubs de l'île) comptent 822 salariés. Quant aux associations socioculturelles, en partant d'un ratio de 40 % des emplois des « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire » (revu suite aux dernières corrections des données ACOSS), on estime à 1 900 le nombre de salariés (sur les 4 720 salariés de l'ensemble des établissements « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire »).

En ajoutant à ces effectifs des clubs de sport et associations l'ensemble des salariés des autres secteurs du champ animation et sport (commerce de sport, enseignement de disciplines sportives et loisirs, gestion d'installations sportives, activités des centres de culture physique, autres activités liées au sport, activité des parcs d'attraction, autres services de réservation et autres activités récréatives et de loisirs), la fourchette des effectifs est comprise entre **4 500 et 5 000 salariés**.

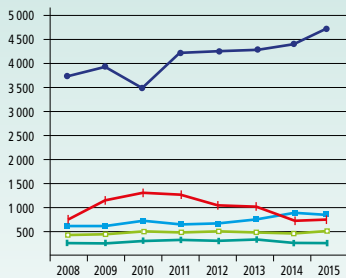
Sans retraitement statistique et en prenant l'ensemble du champ des « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire », les séries des statistiques de l'emploi salarié montrent l'évolution irrégulière de l'emploi associatif hors domaine spécifique sport, du fait des difficultés de financement et des évolutions des dispositifs d'emploi aidé.

En matière d'effectifs salariés, une diminution de l'emploi salarié dans les clubs sportifs en 2015 est à souligner, malgré une augmentation du nombre de clubs employeurs. Il peut s'agir de créations de structures et de diminution des effectifs dans certains clubs à forts effectifs salariés.

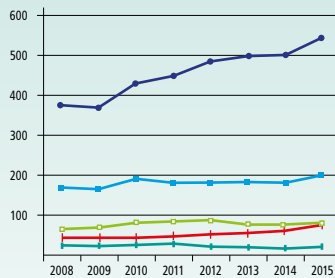
La croissance de l'emploi associatif (« autres organisation fonctionnant pas adhésion volontaire ») est nette en 2015, accompagnée d'une croissance encore plus sensible d'établissements employeurs dans ce secteur.

### Évolution des effectifs salariés et des établissements employeurs des cinq plus importantes activités du champ (en nombre) :

Évolution des effectifs salariés



Évolution des établissements employeurs

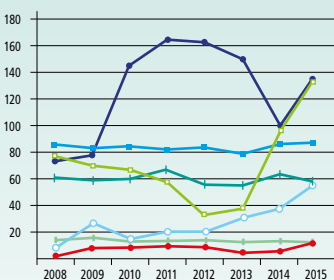


Source : ACOSS au 31/12, traitement Carif-Oref Réunion

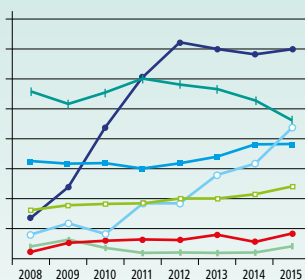
- Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
- Activités de clubs de sport
- Autres activités récréatives et de loisirs
- Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
- Autres services de réservation et activités annexes

### Évolution des effectifs salariés et des établissements employeurs des autres activités du champ, moins importantes en nombre de salariés :

Évolution des effectifs salariés



Évolution des établissements employeurs



Source : ACOSS au 31/12, traitement Carif-Oref Réunion

- Autres activités liées au sport
- Gestion d'installation sportive
- Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
- Activités des parcs d'attractions et parc à thèmes
- Activités de centres de culture physique
- Fabrication d'articles de sport
- Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport

## Point de vigilance sur l'interprétation des données

Les offres d'emploi recensées par Pôle Emploi ne concernent qu'une partie des offres du secteur : les pratiques de recrutement utilisent prioritairement le réseau personnel. Il s'agit donc de nuancer le constat bien déséquilibré entre l'offre et la demande d'emploi observé à partir des données Pôle Emploi. Ainsi les données en valeur absolue des offres d'emploi ne sont qu'une partie des offres d'emploi, mais les tendances restent intéressantes.

## DEMANDE D'EMPLOI EN FIN DE MOIS

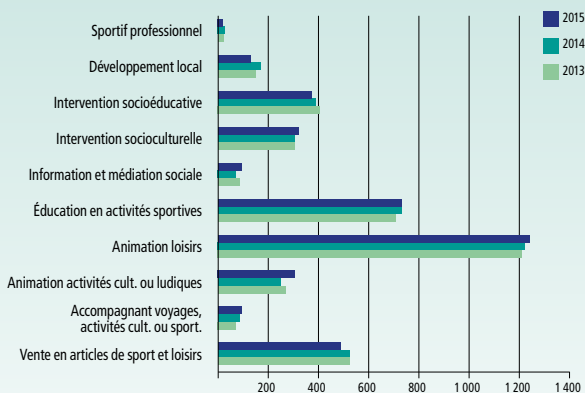
### Évolution de la DEFMA ABC

La demande d'emploi en fin de mois immédiatement disponible (ABC) augmente légèrement entre 2014 et 2015 (3 474 demandes au 31/12/2014 à 3 507 au 31/12/2015).

Elle augmente significativement pour les métiers « animation culturelle et ludique ».

La part des demandeurs d'emploi sans qualification parmi les animateurs de loisirs est de 13 %, 7 % pour les éducateurs sportifs.

## Demande d'emploi en fin de mois selon le métier



## TENSION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Entre 2014 et 2015, l'offre d'emploi enregistrée poursuit sa baisse, avec cette fois une chute de 31 % des offres collectées (552 offres d'emploi en moins), amplifiant la tendance à la baisse enregistrée depuis 2012.

La demande d'emploi enregistrée est stable, à 3 915.

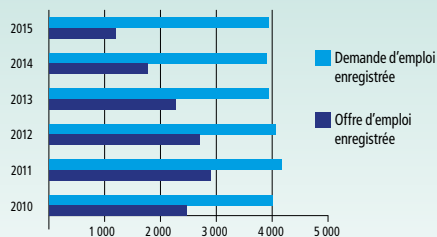
Aussi, la situation sur le marché du travail enregistrée par le réseau de Pôle emploi se détériore à nouveau en 2015.

Cette forte baisse de l'offre d'emploi s'inscrit dans un ralentissement constant du volume d'offres d'emploi généré sur ces métiers depuis 2011. Elle s'explique en partie par un rallongement de la durée des contrats proposés par les associations ou les collectivités.

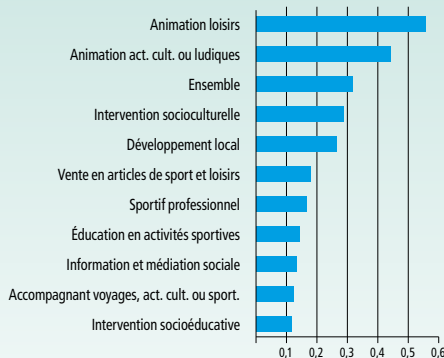
La baisse la plus forte des offres d'emploi enregistrées en 2015 porte sur les animateurs de loisirs (1 139 en 2014 à 627 en 2015), avec un taux de tension qui passe d'une offre pour une demande d'emploi enregistrée en 2014 à une offre pour 2 demandes d'emploi en 2015. Le métier reste cependant celui qui présente le meilleur taux de tension.

Le marché du travail est particulièrement déséquilibré pour les demandeurs d'emploi intervenants socioéducatifs.

## Offre et demande d'emploi enregistrées



## Tension par métier en 2015 (rapport nombre d'offre sur demande d'emploi enregistrée)



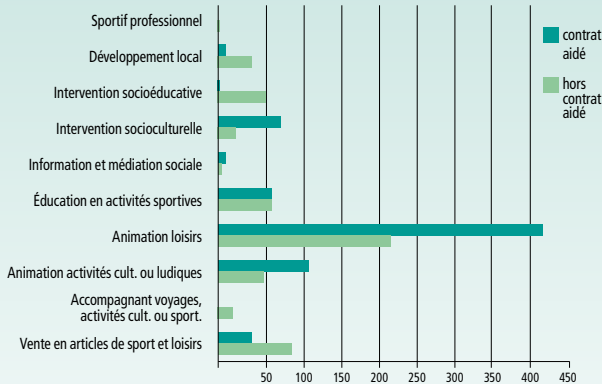
# LE MARCHÉ DU TRAVAIL (SUITE)

## TENSION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

57 % des offres d'emploi sont proposées sous forme de contrat aidé (699 offres en 2015), soit une baisse de 6 points par rapport au taux constaté en 2014 mais la même proportion observée en 2013 (avec cependant en 2013 le double d'offres proposées : 1 300 offres).

La part des contrats aidés est majoritaire dans l'ensemble des métiers hormis le développement local, la vente en articles de sport, l'accompagnement de voyages et l'éducation en activités sportives (part égale entre contrats aidés et non aidés).

## Offres d'emploi par type de contrat et par métier en 2015



Source : DIECCTE au 31/12, traitement Carif-Oref Réunion. Contrat aidé : contrat aidé, en alternance ou autre

## FOCALE : SPORT ENTREPRISE



### En 2015, le groupe projet observation a souhaité disposer d'analyse sur le sport en entreprise.

L'enquête a été menée de septembre 2015 à mars 2016 auprès de 152 entreprises et organismes publics de plus de 50 salariés dotés d'un comité d'entreprise ou un comité des œuvres sociales.

117 d'entre eux ont répondu.

147 acteurs du sport ont également été sollicités, 53 ont participé à l'enquête.

## UN ENJEU DE COHÉSION, DE BIEN-ÊTRE ET DE SANTÉ POUR LES ENTREPRISES

Le ministère en charge de la Santé, les relais scientifiques et les acteurs du monde professionnel recommandent le développement des activités physiques et sportives dans les entreprises, en proposant une orientation bidirectionnelle : la qualité de vie au travail et la santé individuelle.

En effet, la pratique d'activités physiques et sportives atténue certains facteurs de risques professionnels et limite les atteintes à la santé provoquées par la sédentarité, ou les troubles musculo-squelettiques (TMS) déclenchés par les gestes répétitifs. D'autre part, les fonctions de détente-loisirs et création de lien social améliorent les rapports interindividuels, en

agissant dans la prévention des risques psychosociaux.

Grâce à de nouveaux projets, les activités sportives classiques se transforment en activités physiques sportives de santé et de bien-être (APSSBE) qui présentent une plus grande diversité de pratiques et d'intérêt partagé.

Le Plan National de prévention par l'Activité Physique ou Sportive recommande d'équilibrer des pôles antagonistes tels que : l'harmonisation du temps de travail avec la vie familiale et sociale ; la santé de façon large avec l'aménagement des postes ; la performance et le stress avec les loisirs et la détente.

## LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE : le sport en entreprise, une tendance ténue mais réelle

Les préconisations des instances publiques sur la prévention restent complexes à mettre en œuvre par les entreprises réunionnaises, composées essentiellement de TPE/PME.

**30 entreprises sur les 117 retours d'enquête proposent des activités physiques et sportives de santé et de bien-être.** Parmi elles, 13 ont recours à un réseau extérieur. Un chiffre qui reste insuffisant pour favoriser le développement de l'activité des prestataires extérieurs.

L'évolution des pratiques est passée du sport corporatif à des activités davantage orientées bien-être, qui intéressent un public plus large : gym, fitness, activités de pleine nature.

Du côté des entreprises qui ne proposent pas d'activités

## L'OFFRE D'ACTIVITÉS SPORTIVES

Les acteurs du sport interrogés sont répartis en 30 associations sportives internes et 23 prestataires extérieurs à l'entreprise, chacun des deux groupes occupant un terrain différent :

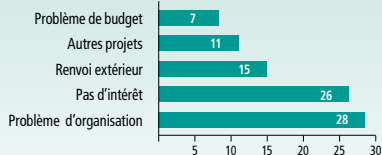
- Les associations sportives internes fonctionnent sur le mode d'organisation classique du sport corporatif. Elles sont davantage positionnées sur le créneau du sport collectif mais tendent à diversifier leur offre pour répondre aux demandes d'un public élargi.
- Les prestataires, eux, ont investi le territoire des activités individuelles. Les associations sportives en convention proposent des pratiques réclamant des caractéristiques techniques spécialisées, alors que les indépendants et structures commerciales occupent le champ de la remise en forme et se positionnent pleinement sur la dimension bien-être.

Sur 53 répondants acteurs du sport, la moitié des sondés (26) déclare ne pas avoir de projets de développement immédiats et la majorité (35) ne souhaite pas recruter. A noter cependant que 18 acteurs du sport seraient tout de même susceptibles de créer un emploi, avec 10 intentions de recrutement exprimées sur des postes d'éducateurs sportifs/coach.

Les activités sportives « de santé et de bien-être » sont un point de jonction entre l'entreprise et les acteurs du sport. Mais pour l'atteindre, il convient simultanément de mobiliser les énergies à l'interne des entreprises et de répertorier un réseau d'initiatives fournissant un service adapté.

Tel est l'enjeu que pourraient aider à coordonner les fédérations multisports dont la Ligue de Sport Entreprise, nouvellement créée à La Réunion, en proposant un champ d'intervention combinant vie

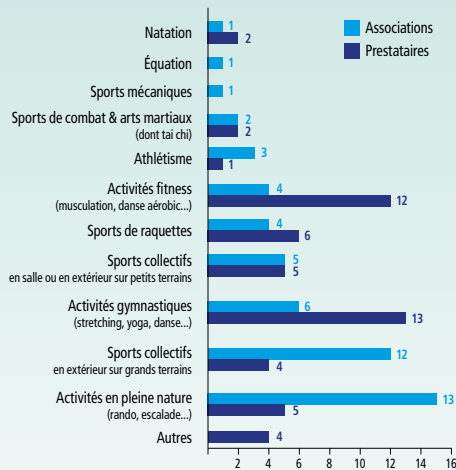
Freins évoqués à la mise en œuvre d'activités physiques sportives et de bien être



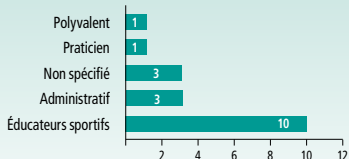
physiques aux salariés, le principal obstacle réside dans les problèmes d'organisation. Parmi les entreprises interrogées, certaines ont confié qu'elles souhaitaient une assistance car seules, elles n'ont pas de ressource pour mettre en place les dispositifs appropriés. Pour les TPE/PME, la question économique demeure une des raisons principales de leur réticence.

D'autres entreprises non engagées dans cette démarche considèrent par ailleurs que les activités sportives appartiennent exclusivement à la sphère privée.

Offre d'activités des associations et des prestataires

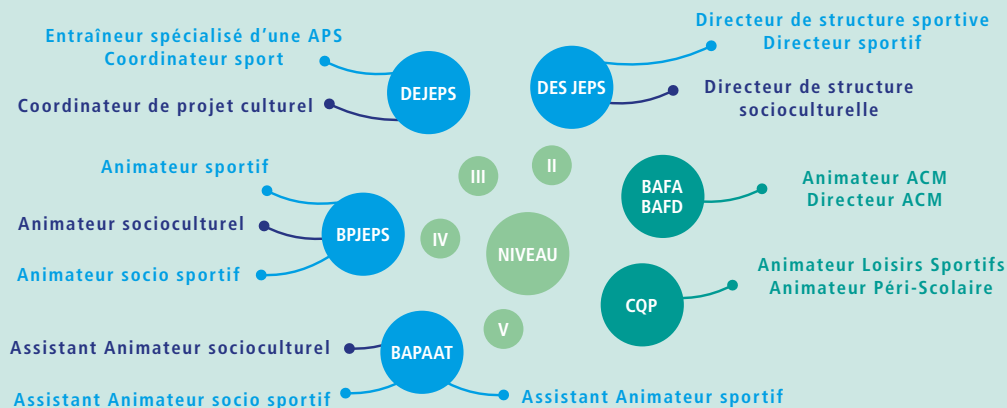


18 perspectives d'emploi



professionnelle et personnelle, activités de loisirs et formes compétitives, pratique individuelle et participation collective. Dans ce secteur en devenir, les prestataires associatifs et privés ont l'opportunité de développer, en collaboration avec les entreprises, des solutions adaptées aux besoins des salariés.

# SCHÉMA DES FORMATIONS ET DES MÉTIERS



## Niveaux de Formation

<b>Niveau VI</b>	Abandon sans diplôme à la fin de la scolarité obligatoire
<b>Niveau V</b>	CAP
<b>Niveau IV</b>	BP, BAC PRO, BM, BAC
<b>Niveau III</b>	DEUG, BTS, DUT, DEUST
<b>Niveau II</b>	Licence, Master I
<b>Niveau I</b>	BAC+5 et plus

## Glossaire

<b>ACM</b>	Accueil Collectif de Mineurs
<b>ACOSS</b>	Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale
<b>AGFF</b>	Activités Gymniques de la Forme et de la Force
<b>ALS</b>	Animateur de Loisir Sportif
<b>APA</b>	Activité Physique Adaptée
<b>APS</b>	Animateur Péri-Scolaire
<b>BAC PRO</b>	Baccalauréat Professionnel
<b>BAFA</b>	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
<b>BAFD</b>	Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
<b>BAPAAT</b>	Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien
<b>BM</b>	Brevet de Maîtrise
<b>BP</b>	Brevet Professionnel
<b>BPJEPS</b>	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
<b>BTS</b>	Brevet Technicien Supérieur
<b>CAE</b>	Contrat d'Accès à l'Embauche
<b>CAP</b>	Certificat d'Aptitude Professionnelle
<b>CARIF-OREF</b>	Centre d'Animation de Ressources, de l'Information sur la Formation Observatoire Régional Emploi Formation
<b>CEMEA</b>	Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active
<b>CNEA</b>	Conseil National des Employeurs Associatifs
<b>CNFPT</b>	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
<b>COSMOS</b>	Conseil Social du Mouvement Sportif
<b>CQP</b>	Certificat de Qualification Professionnelle
<b>CUI</b>	Contrat Unique d'Insertion
<b>DEJEPS</b>	Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
<b>DES JEPS</b>	Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
<b>DEUG</b>	Diplôme d'Études Universitaires Générale
<b>DEUST</b>	Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques
<b>DIIECCTE</b>	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
<b>DJSCS</b>	Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
<b>DUT</b>	Diplôme Universitaire de Technologie
<b>FAIR</b>	Formation Animation Insertion Réunion
<b>INSEE</b>	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
<b>RP</b>	Recensement de la Population
<b>STAPS</b>	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
<b>SYOP</b>	Système d'Observation Partenarial
<b>UFOLEP</b>	Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique



carif **o**ref  
Ile de La Réunion

**Directeur de publication**  
Jean-René HOAREAU

**Conception**  
Olivier DEBRAY (Carif-Oref)  
Jacky BEAUVAIS (DJSCS)

**Suivi de publication**  
Gilda TINJUS (Carif-Oref)

**Adresse physique**  
190, rue des Deux Canons  
Imm. Futura, RDC  
97495 Sainte-Clotilde Cedex  
Tél. : 02 62 28 30 47  
Fax : 02 62 28 04 44  
Courriel : contact@cariforef-reunion.net  
Site Web : www.cariforef-reunion.net



## Retrouvez ces données sur les sites :

[www.reunion.drjscs.gouv.fr](http://www.reunion.drjscs.gouv.fr) / [www.cariforef-reunion.net](http://www.cariforef-reunion.net)

Nous remercions : Agefos, CNEA, CNFPT, Conseil Régional, COSMOS, DIECCTE, DJSCS, INSEE, Opcalia, Pôle emploi, Rectorat, Uniformation, groupe projet de l'observation des métiers de l'Animation et du Sport.

